

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 9 juin 2021
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017
4 contrats – Énergir – Demande liée aux quatre contrats
Rectification de la FCEI suite à la réplique d'Énergir du 4 juin 2021 aux preuves des intervenants

Chère consœur,

Faisant suite au dépôt de la réponse d'Énergir à la réponse à la demande de renseignement no 17 de la Régie le 26 mai 2021 (B-0577, la « Réponse à la **DDR 17 de la Régie** ») et de la réplique d'Énergir le 4 juin 2021 (B-0579), la FCEI constate certaines disparités entre les données qui lui avaient été fournies par Énergir dans la réponse à sa demande de renseignement no 6 (B-0528, la « Réponse à la **DDR 6 de la FCEI** ») en lien avec la production québécoise potentielle.

Plus spécifiquement, la FCEI constate que les projections d'injection annoncées dans la Réponse à la DDR 17 de la Régie sont beaucoup plus importantes que ce qu'Énergir avait indiqué dans la Réponse à la DDR 6 de la FCEI. Ces nouvelles données ont un impact direct sur les constats que formule la FCEI dans sa preuve et lesquels sont cités par Énergir dans sa réplique.

Étant donné ce qui précède, la FCEI juge nécessaire de rectifier son constat relatif à la caractéristique volume des contrats et de clarifier sa position à la lumière des nouvelles données fournies par Énergir dans la DDR 17 de la Régie.

Par conséquent, la FCEI demande respectueusement l'autorisation à la Régie de déposer une rectification à son mémoire du 11 mai 2021 relativement aux quatre contrats (C-FCEI-0105). Une copie de cette rectification est déposée au SDÉ de façon concomitante avec la présente.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Jean-Philippe Therriault

